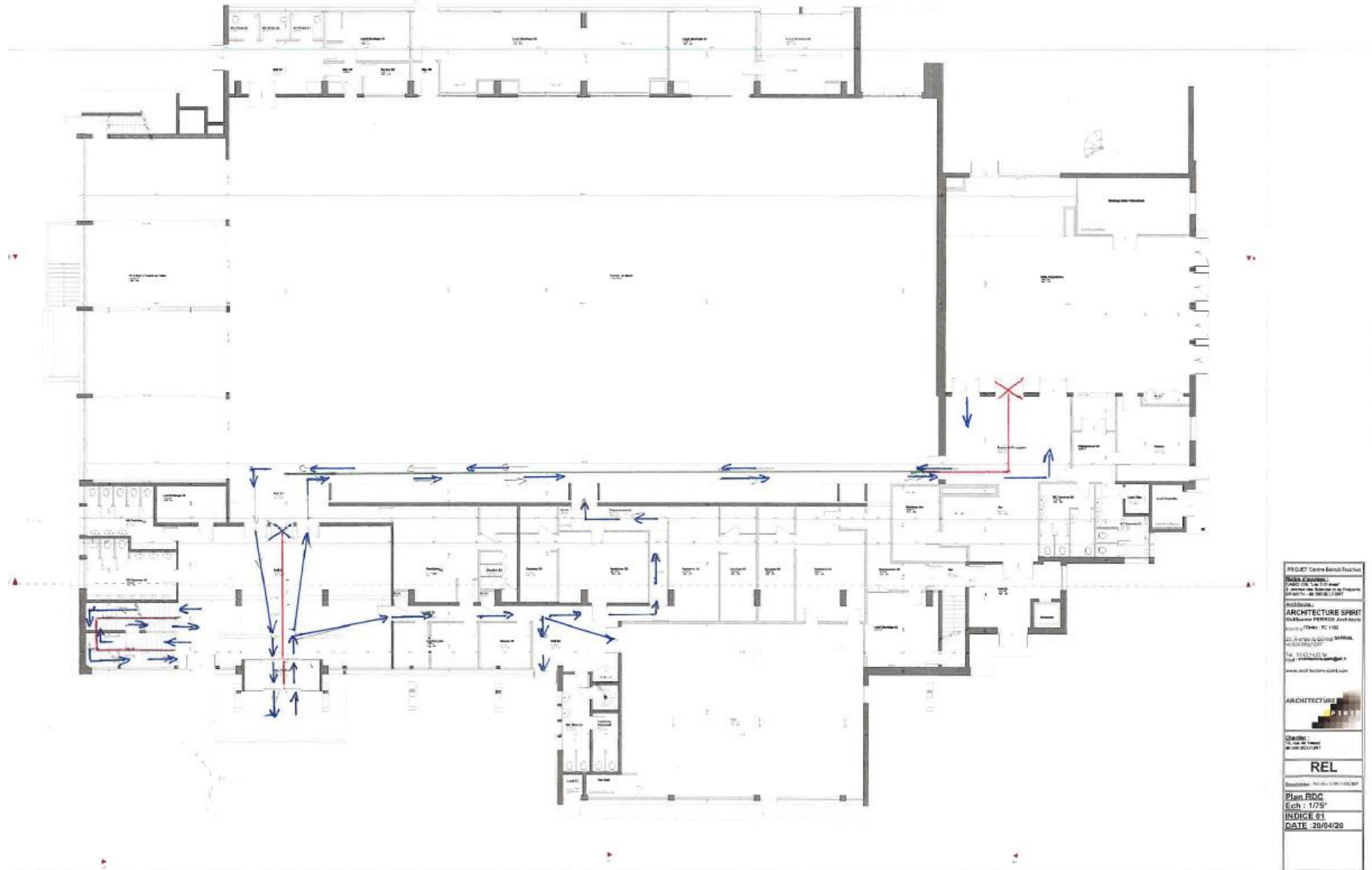


GUIDE DES PRECONISATIONS SANITAIRES CBF

RDC



PROJET Centre Social Foch
100% ÉLABORÉ
CADRE DE TRAVAIL
ARCHITECTURE
ARCHITECTURE SPIRIT
20 Avenue de Saint-Sauveur 92000 Nanterre
Tel : 01 47 34 12 34
www.architecturespirit.com
ARCHITECTURE
PROJET
REL
Plan RDC
Ech. : 1/75
INDICE 61
DATE : 20/04/20

Points vigilance

- ▶ Flacon gel hydro alcoolique
- ▶ Affichage « port du masque obligatoire + nettoyage de mains »
- ▶ Fléchage sens de circulation + séparation

HALL

Points vigilance

- ▶ Fléchage entrée/sortie + séparation
- ▶ Tables + chaises enlevées pour éviter regroupement
- ▶ Salle « micro-ondes » condamnée

GYMNASÉ

Points vigilance

- ▶ Fléchage sens de circulation + séparation
- ▶ Fontaine à eau condamnée
- ▶ Tribune condamnée
- ▶ Bancs condamnés

BUREAU

Points vigilance

- ▶ Port du masque obligatoire
- ▶ Maximum 2 personnes
- ▶ Flacon gel hydro alcoolique
- ▶ Pose Stop Covid à l'entrée du bureau
- ▶ Désinfection des clés des salles avant remise en circulation
- ▶ Nettoyage de son poste de travail avant et à la fin de la prise de poste, et des points de contacts
- ▶ Affichage sur lavage des mains avant utilisation micro-ondes, réfrigérateur...

SALLE SUD

Points vigilance

► Recommandations de la Préfecture

S'agissant de la location de la salle pour des événements privés

Cette salle peut accueillir du public sous réserve du respect des conditions suivantes (décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 modifié par le décret n° 2020-1096 du 28 août 2020) :

- les personnes accueillies ont une place assise ;
- l'accès aux espaces permettant des regroupements (buvettes, vestiaires...) est interdit, sauf s'ils sont aménagés de manière à garantir le respect des gestes barrières ;
- le port du masque est obligatoire pour toute personne de 11 ans ou plus.

Le responsable du bon respect des gestes barrières et de la distanciation sociale est le locataire de la salle.

Le propriétaire de la salle doit quant à lui s'assurer que toutes les conditions sanitaires sont réunies pour le déroulement d'événements (nettoyage, organisation des entrées et sorties, etc).

Par ailleurs, il est recommandé :

- l'organisation de l'entrée et de la sortie, ainsi que du sens de circulation dans l'établissement afin de réguler les flux et d'éviter les risques de regroupement et de promiscuité entre les personnes ;
- un nettoyage/désinfection des locaux, des zones de contact (poignées, interrupteurs..) et tout particulièrement des toilettes ;
- d'effectuer une aération des espaces en dehors de la présence des personnes ;

S'agissant des Virades de l'Espoir

Le rôle en tant que propriétaire de la salle consiste à s'assurer que toutes les conditions sanitaires sont réunies pour le déroulement de l'événement (nettoyage, organisation des entrées et sorties, etc).

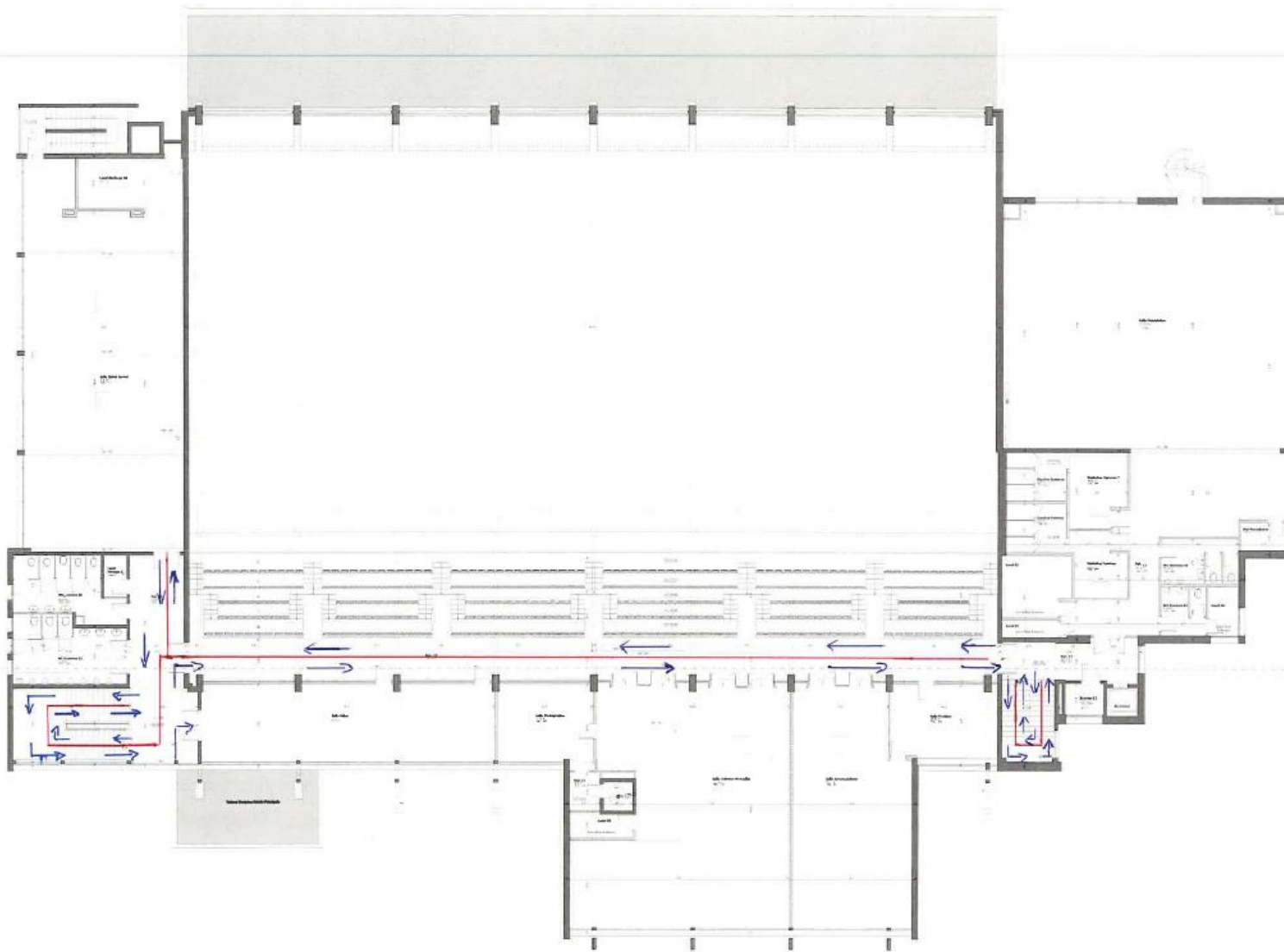
Vous pouvez dans tous les cas rappeler que l'article 1er du décret mentionné ci-dessus précise que les mesures d'hygiène et de distanciation sociale, incluant la distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes, dites barrières, définies au niveau national, doivent être observées en tout lieu et en toute circonstance, et que le port du masque sera obligatoire pour toute personne de 11 ans ou plus.

ESCALIER

Points de vigilance

- ▶ Fléchage sens de circulation + séparation

1^{ER} ETAGE



PROJET Centre Social - Plan de
1^{ER} ETAGE
2, rue de la République - 93000
St Denis - 01 49 40 17 01

ARCHITECTURE SPIRIT
Georges PERRO Architecte
10 rue de la République - 93000
St Denis - 01 49 40 17 01
www.architecture-spirit.com

ARCHITECTURE
SPIRIT

Chaque
à la fois
à la fois

REL

Production: Nicolas Labat - 2008/11
Plan Rel
Ech: 1/75
INDICE 01
DATE: 2004/20

AUTRES

The background features abstract, overlapping geometric shapes in various shades of green, ranging from light lime to dark forest green. These shapes are primarily located on the right side of the frame, creating a dynamic, layered effect. The rest of the background is plain white.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

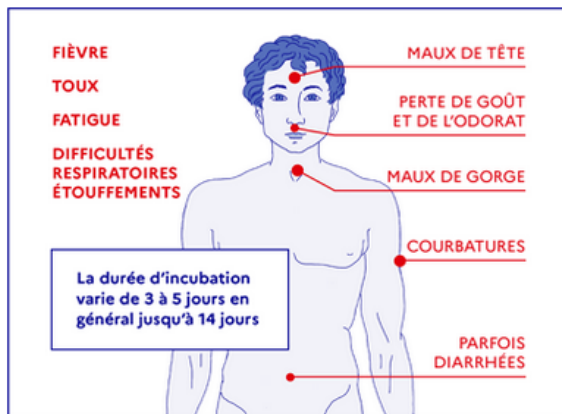
Prévenir la contagion exige de porter une attention soutenue au respect strict des mesures barrières qu'il est impératif de rappeler et d'appliquer :

- ▶ Lavage approfondi et fréquent des mains à l'eau et au savon liquide, séchage avec essuie mains en papier à usage unique ; à défaut, utilisation de solution hydro-alcoolique
- ▶ Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- ▶ Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter dans une poubelle
- ▶ Saluer sans se serrer la main, proscrire les embrassades
- ▶ Respecter en toutes circonstances une distance de sécurité de 1 mètre au moins avec tout interlocuteur
- ▶ Ne pas se rendre au CBF en cas de symptômes. Contactez votre médecin et prévenez votre employeur

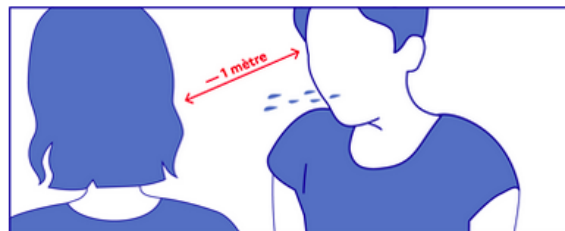
ENSEMBLE PROTEGEONS-NOUS!

Important = le port du masque doit être compris comme une mesure complémentaire aux gestes barrières mais ne doit en aucun cas s'y substituer, le respect de la distance minimale d'1 mètre entre les personnes restant indispensable pour limiter les risques de contamination.

Quels sont les signes ?



Comment se transmet-il ?



- 1 Face à face pendant au moins 15 minutes
- 2 Par la projection de gouttelettes

LES RÉFLEXES À ADOPTER

Les gestes barrières à adopter



Lavez-vous très **régulièrement** les mains



Utilisez un mouchoir à usage **unique** et jetez-le

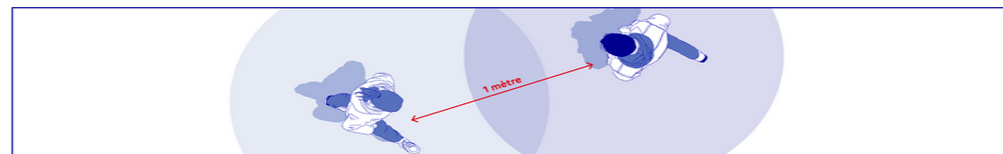


Toussez ou éternuez dans **votre coude** ou dans **un mouchoir**



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

La distance sociale préconisée



Pour tenir la maladie à distance, **restez à plus d'un mètre de distance** les uns des autres

- ▶ Réouverture du CBF le lundi 7 septembre 2020
- ▶ Nettoyage des mains obligatoire avant d'entrée du bâtiment
- ▶ Port du masque obligatoire dans tout le bâtiment
- ▶ Ventilation arrêtée
- ▶ Marquage au sol et un sens de circulation à respecter
- ▶ Vestiaire n° 2 -> réservé aux sections course à pieds + tennis de table + tennis + tir à l'arc
- ▶ Vestiaire n° 3 -> réservé aux sections foot + badminton + gymnastique + fitness
- ▶ 1 urinoir sur 2 condamné
- ▶ 1 lavabo sur 2 condamné
- ▶ 1 douche collective sur 2 condamnée
- ▶ Ascenseur condamné
- ▶ Nettoyage point de contact 2 fois/jour
- ▶ Chacune des sections s'engage à faire respecter les protocoles et préconisations de leur fédération



3 chênes